

Date: Vendredi 3 février 2023

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

NOTE DE PRESSE

Plan collège 2050 : la position du Conseil municipal de Parthenay

Le conseil municipal de Parthenay prend acte de la décision du Conseil départemental d'envisager la fermeture des deux collèges pour en construire un nouveau sur le site du Marchioux.

Après l'annonce de la fermeture d'un collège à Parthenay à l'automne 2021, nous avons exprimé notre position à la Présidente du Conseil départemental, que nous avons réitérée plus récemment, à l'occasion d'une réunion de présentation le 9 janvier 2023 par la Présidente, du plan collège 2050 et son impact pour Parthenay. Nous avons confirmé nos positions par courrier quelques jours après.

La priorité des élus municipaux concernant les collèges de Parthenay reste, en premier lieu, le bienêtre des élèves. Quel que soit l'aboutissement du plan collège 2050, nous souhaitons que les collégiens puissent étudier dans les meilleures conditions, dans des établissements de qualité au plus près de leurs lieux de vie et des activités périscolaires et extrascolaires.

Notre souhait est le maintien des deux collèges publics, quitte à les fusionner administrativement. Nous préférons des établissements de taille plus petite afin de maintenir un niveau de service, d'écoute et d'accompagnement des enfants plus adapté et nous resterons à l'écoute des équipes pédagogiques et éducatives. Nous nous sommes aussi interrogés sur le fait de savoir si les estimations financières nécessaires pour indiquer la difficulté de réhabilitation des établissements actuels avait bien été réalisées et si nous pouvions avoir accès à ces informations. Nous ne les avons pas eues pour l'instant. Par ailleurs, nous demeurons prudents sur les effectifs scolaires envisagés par l'INSEE, nous savons que ceux-ci au niveau pré élémentaire et élémentaire augmentent depuis deux ans à Parthenay.

La compétence revenant au Conseil départemental, si tel est son choix de concentrer les effectifs sur un seul établissement, nous prenons acte de cette décision.

Dans ce cadre, des deux propositions qui nous ont été émises le 9 janvier, à savoir la rénovation et extension du site du Marchioux, ou la création d'un établissement plus éloigné du centre-ville, nous refusons ce second scénario.

Nous ne voulons pas de la construction d'un collège neuf éloigné du centre-ville et créant de fait deux friches. Les réseaux de transports collectifs en seraient également trop modifiés et conduiraient à de trop grands bouleversements pour une petite ville comme la nôtre.

Les élus de Parthenay veulent conserver les établissements scolaires dans le centre-ville de Parthenay à proximité des équipements sportifs et culturels, vecteurs également des parcours éducatifs.

Si, à l'avenir, la fusion des deux collèges se concrétisait, la Municipalité sera très vigilante quant à la construction du projet, qui devra comprendre un établissement proportionné aux besoins du territoire en termes de nombre d'élèves, tout en prenant en compte les dernières tendances démographiques démontrant un début de rebond.

Nous souhaitons également que ce projet n'emporte pas de révision de la carte scolaire visant à une répartition différente des effectifs des communes vers d'autres collèges.

De même, si l'emprise foncière n'était pas suffisante pour le seul collège du Marchioux, toute extension prenant en compte notre parking à proximité ainsi que la salle de gymnastique, devra donner lieu à compensation à la hauteur de ce qu'ils représentent pour l'ensemble des usagers, scolaires et associatifs.

Enfin, les élus de Parthenay ont entendu la volonté du Département de collaborer étroitement avec la municipalité, nous souhaitons également que tous les acteurs locaux soient parties prenantes à ce projet. Ils seront également attentifs aux avis du CDEN qui observera les impacts du plan départemental dans sa globalité.

Nous voulons être associés au futur de Mendès-France. Celui-ci ne peut devenir une friche, de par sa localisation dans le centre-ville, la surface représentée, et dont l'histoire a marqué la vie de très nombreux Parthenaisiens.

Le Conseil municipal de Parthenay